



**Alberto Magnaghi : *La conscience du lieu*, Eterotopia France/rhizome, Paris, 2017, 221 p.**

Architecte et urbaniste, professeur émérite à l'Université de Florence, Alberto Magnaghi est le fondateur de l'école territorialiste italienne. Après *La biorégion urbaine*, son dernier ouvrage traduit en français en 2014, il reprend les thèmes favoris de la pensée territorialiste avec le fil directeur de « la conscience du lieu », notion qu'il avait débattue avec l'économiste Giacomo Becattini au cours d'un entretien publié dans un ouvrage de ce dernier *La coscienza dei luoghi* en 2015 (Donzelli editore).

Dans l'introduction, A. Magnaghi rappelle le principe essentiel de l'utopie territorialiste. Face à la marchandisation et à la métropolisation du monde qui « dissolvent » les singularités territoriales et rendent inhabitable la planète (ségrégations, pollutions ...), retourner au territoire, non par motivation nostalgique, mais avec le projet d'en prendre soin. Il s'agit de reconstruire démocratiquement les valeurs patrimoniales de biens communs nécessaires au bien-être individuel et social des habitants.

Dans ce contexte, les mots prennent des sens particuliers issus d'une vision organiciste inspirée, entre autres, de celle du biologiste et sociologue écossais Patrick Geddes (1854-1932). Le territoire n'est pas réductible à la géographie ou au sol, c'est un « sujet vivant, issu de la coévolution entre société et milieu vivant. Il croit, tombe malade et meurt ». Le patrimoine territorial désigne la finalité de la conscience croissante des lieux, qui permet de les reconnaître comme biens communs à vivre et à transmettre.

Le lieu, « qui a une personnalité, une âme » est défini comme le résultat de la coévolution entre la nature et les sociétés humaines, processus interrompu par les méfaits de l'urbanisme progressiste et de la pensée fordiste. La conscience du lieu désigne « le parcours d'une transformation culturelle des habitants/producteurs, de l'individuel au collectif, en donnant la priorité au sentiment d'appartenance au lieu et au territoire ».

La première partie, la plus importante, concerne l'entretien entre G. Becattini et A. Magnaghi. Ils débattent d'abord des arguments qui fondent l'utopie territorialiste (l'amoralisme du marché mondialisé, l'individualisme des consommateurs, la métropolisation aveugle, la régression de la conscience du lieu au profit d'une conscience de classe ...). Puis suit une analyse de la « dissolution » des lieux (déterritorialisation) par l'urbanisme progressiste, de la « défaite de l'économie », et de la possibilité d'un progrès humain grâce à la renaissance de la conscience collective du lieu (reterritorialisation) et à l'expression de la souveraineté populaire (autogouvernement local soutenable).

Le projet d'une mondialisation « par le bas » apparaît comme un autre fil directeur de l'entretien illustré par trois modes de « renaissance des lieux » : des réseaux de petites municipalités à la place des mégalopoles, des biorégions urbaines pour réorganiser les régions administratives, et la mise en valeur des réseaux de petites villes historiques.

La deuxième partie est consacrée aux « paysages de l'alimentation ». A. Magnaghi voit dans certaines innovations agricoles et agroalimentaires, et notamment les agricultures urbaines et l'agroécologie, les signes du retour au territoire, à la terre et à la montagne, qu'il appelle de ses vœux. Là où le modèle métropolitain a provoqué l'exode rural et vidé les campagnes, où la mondialisation est responsable de l'uniformisation des paysages agroindustriels, et où l'habitant a perdu le contact avec l'origine de son alimentation, il constate non seulement des résistances sociales mais de véritables reconquêtes innovantes, notamment en Italie. Les bourgs abandonnés se repeuplent et les terrasses et les pâturages délaissés sont restaurés. Des parcs agricoles multifonctionnels sont créés dans les régions urbaines, des filières agroalimentaires de proximité sont organisées (jardins communautaires, marchés forains, *local food*) et de nouveaux modes alimentaires sont diffusés (*slow food*).

Ecologiques et locaux, ces nouveaux systèmes alimentaires fondent de nouveaux patrimoines territoriaux illustrés par des écomusées initiés et développés localement par les habitants. Ainsi la conscience collective des lieux donne-t-elle forme à des nouvelles relations directes entre agriculteurs et consommateurs, entre usagers des villes, des rivières et des collines italiennes. L'utopie territorialiste devient ainsi réalité là où les sociétés locales prennent en main leur destin territorial.

Le cadre politique de cette transition, de la métropole à la biorégion urbaine, est expliqué dans la troisième partie. A. Magnaghi s'appuie pour cela sur les travaux récents de son équipe universitaire dans les régions de Bordeaux et de Florence. Il préconise un modèle de ville métropolitaine « conçue comme un centre de services d'un système régional polycentrique » : une fédération de municipalités capable de réguler la consommation des sols et la qualité de vie habitante, en pratique « une ville de villages ».

Dans la dernière partie, est développée la manière de construire le territoire comme bien commun. L'auteur du *Projet local* (2003) s'appuie sur la mémoire des biens territoriaux matériels et immatériels (les terrasses agricoles par exemple), et sur les actions collectives qui créent ces biens communs, notion qu'il emprunte aux auteurs français de *Commun, essai sur la révolution au XXI<sup>e</sup> siècle*, 2014 (« est commun ce qui est construit en commun »). La mise en commun des biens, valeurs et services territoriaux, au delà des propriétés publique, collective et privée, apparaît alors comme un outil de la patrimonialisation des territoires et de leur « milieu ambiant ».

À ce titre, les biens communs territoriaux deviennent les produits indivisibles de la gouvernance d'un projet de territoire dont les habitants, les associations et les élus locaux sont les parties prenantes. Mais à condition de substituer au « tandem État/Marché », un sujet collectif d'autogouvernement capable d'« exercer (une régulation) des biens patrimoniaux de la société locale, non aliénables », en pratique une réunion de « millions de consciences du lieu ».

Pour Alberto Magnaghi, le retour au territoire n'est pas, on l'a dit, une utopie chimérique mais une vision réaliste d'une alternative aux apories du monde actuel ; « elle est déjà en acte » sous la forme de la démocratie participative qui permet de reconquérir les lieux singuliers et citoyens des savoirs et savoir-faire. En Italie, cette construction mobilise les écomusées, les parcs agricoles, les contrats de rivières, les plans paysagers et les observatoires régionaux du paysage (Pouilles, Toscane). Car l'enjeu majeur de cette transition : l'identité territoriale, concerne également les politiques publiques de paysages au sens de la Convention européenne du paysage de Florence (protéger, aménager, créer).

Quelles sociétés engendre l'utopie territorialiste ? Moins individualistes et plus locales, solidaires et citoyennes sans doute. Les risques de dérive communautaire ne sont cependant pas évoqués, ni les constructions communes qui réunissent l'État, le marché et les initiatives citoyennes et professionnelles. Dans les Pyrénées françaises, par exemple, le retour à la montagne par la modernisation des alpages communaux a été obtenu grâce à la création en 1994 de l'Institut patrimonial du Haut Béarn. Il réunit aujourd'hui 260 bergers avec les services de l'État, les élus et les éleveurs, et permet de donner une réponse collective locale au problème de la réintroduction des ours.

En France, l'État ne joue pas le même rôle qu'en Italie.

Pierre Donadieu

Septembre 2017